

.....
Avis n°20-57955

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/20-57955/officiel>

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **51**

Annonce No **20-57955**

Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : COMMUNE DE EPERNAY.

Correspondant : service Commun Marchés Publics, 7 bis avenue de champagne 51200 Epernay, tél. : 03-26-53-37-08, courriel : marches.publics@ville-epernay.fr adresse internet : <http://www.epernay.fr> .

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.xmarches.fr> .

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : **2020-18 gestion du service d'autopartage.**

Catégorie de services : 27.

CPV - Objet principal : 50111000.

Lieu d'exécution : .

Code NUTS : FR.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

dans le cadre de l'appel à projets " Territoire à énergie positive pour la croissance verte " (Tepcv) de 2014, la Ville d'epernay a mis en place une station d'autopartage à Epernay, rue Jean Moët.

L'Objectif de ce service est d'encourager les pratiques plus vertueuses que la voiture individuelle en proposant l'utilisation d'un véhicule partagé que l'on emprunte pendant la durée du besoin plutôt que d'avoir un véhicule privé qui reste la plupart du temps stationné à la même place. Ainsi, les coûts sont mutualisés et pas de problème pour trouver une place de stationnement.

Le présent marché a pour objet la gestion du service d'autopartage comprenant notamment ;

- gestion du service d'autopartage,

- perception des recettes liées à la gestion du service et reversement intégral à la Ville,
- supervision technique des bornes,
- entretien et maintenance de la station d'autopartage,
- entretien et maintenance des véhicules mis à disposition par la collectivité,
- conception, réalisation et exploitation des interfaces avec le public et les utilisateurs (site internet, applications, brochures...)

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : la durée du marché est fixée à 3 ans à compter du 1^{er} août 2020 ou après cette date à compter de sa date de notification.

Les candidats ont l'obligation de répondre à la solution de base et devront faire une proposition pour la variante exigée suivante :

Gestion du contrat d'assurances tous risques pour les 4 véhicules dédiés à l'autopartage et de la sinistralité afférente

L'absence de ces prestations dans l'offre du candidat rendra cette dernière irrégulière et imposera son rejet.

Des variantes seront-elles prises en compte: oui.

Prestations divisées en lots : non.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 1^{er} août 2020.

Cautionnement et garanties exigés : aucune clause de garantie financière ne sera appliquée.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : les modalités de règlement des comptes sont définies dans les conditions de l'article 11 du CCAG-FCS.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : capacités professionnelles, techniques et financières.

Situation juridique - références requises : déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner.

Capacité économique et financière - références requises : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une

déclaration du candidat

Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise

Indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du contrat.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés;
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail);
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;

- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique;
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre;
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTII) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
 - Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;
 - Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;
 - Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.
- La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 40 %;
- qualité : 30 %;
- service après-vente : 30 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 8 juin 2020, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2020-18.

Renseignements complémentaires : il est fortement conseillé au candidat de créer un compte sur www.xmarches.fr lors du téléchargement du Dossier de Consultation des Entreprises (Veillez à vous enregistrer sous la dénomination sociale de l'entreprise). Lorsque le compte est créé, l'opérateur économique dispose de son " Espace entreprise " (personnel, et accessible après identification email et mot de passe). Cette authentification est indispensable pour que celui-ci soit informé de toutes les informations complémentaires et modifications du DCE diffusées lors du déroulement de la consultation. Pour accéder à son espace personnel, le représentant de l'opérateur économique doit préalablement l'avoir activé (se référer au " guide utilisateur de la plateforme " disponible sur www.xmarches.fr). La création du compte est uniquement réalisée après validation du mail de confirmation transmis par la plate-forme. L'ensemble des échanges avec la collectivité s'effectuera via l'adresse : xmarches.spl-xdemat.fr Si vous disposez d'une adresse mail outlook, hotmail ou LIVE, vous devrez déclarer la Spl-Xdemat Comme site de confiance afin de recevoir les mails de la plateforme. Attention : selon votre système de protection informatique, il se peut que les mails envoyés via notre plateforme de dématérialisation soient directement classés comme " spams ".

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le dossier de consultation des entreprises sera remis gratuitement à chaque candidat. Il est ainsi disponible à l'adresse électronique suivante : <http://www.xmarches.fr>.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

le pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.xmarches.fr> Veillez à déposer votre offre sous la dénomination sociale de l'entreprise. Aucun autre mode de transmission n'est autorisé. Par conséquent, la transmission des documents sur un Support électronique autre que le profil acheteur (CD-ROM, clé USB, courriels...) n'est pas autorisée. Signature des documents : La signature électronique n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation au stade de la remise de l'offre mais est fortement recommandée. La signature électronique des documents, si elle n'est pas réalisée au moment du dépôt, sera demandée En phase d'attribution. Le candidat retenu sera donc invité à acquérir un certificat de signature Électronique. Pour déposer une offre, l'opérateur économique doit nécessairement être identifié sur la plate-forme www.xmarches.fr puis cliquer sur le lien " répondre par voie électronique ". Le candidat est invité à se Reporter au " manuel utilisateur de la plate-forme " mis à disposition sur www.xmarches.fr Le pli doit contenir deux dossiers distincts comportant respectivement les pièces de la candidature "Candidature " les pièces de l'offre " offre " définies au règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 5 mai 2020.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Ville d'Epernay.

Correspondant : meryem BEKAR, , tél. : 03-26-53-36-98.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Ville d'Epernay.

Correspondant : service commun marchés publics, adresse internet : <http://www.xmarches.fr> .

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Chalons-en-Champagne 25 rue



BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

du Lycée 51036 Chalons-en-Champagne, tél. : 03-26-66-86-87, courriel : greffe.ta-chalons-enchampagne@juradm.f adresse internet : <http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr> .